Dictionnaire personnel

Première partie

Catherine Chabrun

2020

Arbre

Du latin arbor

Nom commun masculin

Être vivant muni de branches, de tiges, de feuilles, de fruits, il s'élance vers le ciel en prenant soin de ses proches. Ses racines s'étendent dans la terre pour le nourrir, l'abreuver, elles coopèrent et s'entraident avec les champignons. Ses feuilles participent à la richesse de l'air.

L'arbre accueille, protège nombre d'animaux qui apprécient son ombre, ses fruits, ses fleurs, ses cachettes.

Il inspire l'être humain qui le dessine, le peint, le photographie, le filme, le poétise, le musicalise… mais aussi l'abat pour fabriquer des outils, des meubles, des maisons.

L'arbre gêne pour cultiver, produire, se déplacer. Les villes le détruise pour construire, élargir les rues, les trottoirs.

Tant pis pour son feuillage irremplaçable, son ombrage, sa fraîcheur, sa sérénité, juste

quelques regrets, vite oubliés, lors des journées de forte chaleur.

Même les parcs ne sont pas épargnés. L'arbre vieux effraie, on le remplace par de jeunes arbustes à moindre longévité.

Les oiseaux, les insectes… partent et quittent les quartiers bétonnés. Le vivant est mis au silence !

Et pourtant, ses branches inspirent les humains comme l'arbre à palabres, généalogique, de probalités, de vie, de décisions, de connaissances, d'avenir et j'en oublie !

Banquise

Du danois pakis

Non commun féminin

Étendue de glace de mer, elle offre un habitat solide aux ours polaires, aux phoques. Suite au réchauffement climatique dû aux émissions massives de gaz à effet de serre, la banquise est en déclin chaque été davantage. Si la société humaine n'agit pas rapidement, l'ours polaire et le phoque n'existeront plus à part dans les livres d'histoire.

Certes, la superficie de la glace varie selon les saisons : elle diminue chaque été et remonte chaque hiver. Mais avec le réchauffement climatique, elle pourrait disparaître totalement l'été dans quelques années si aucunes politiques ambitieuses ne sont menées.

D'ici 2100, cette fonte pourrait contribuer à une hausse de 5 cm du niveau des océans et si la couche de glace du Groenland l'accompagne, ce chiffre pourrait être beaucoup plus important.

Le commerce maritime y trouvera quelques avantages : une plus longue période de navigation, de nouvelles routes et un passage plus facile autour du bassin arctique.

Pas de surprise, l’intérêt économique de la mondialisation primera sur celui de l’environnement tout en relativisant sa responsabilité au réchauffement.

Climat

Du grec klima

Nom commun masculin

Les phénomènes météorologiques inquiètent les scientifiques qui publient et lancent des alertes. Le rapport annuel sur l'action climatique mondiale publié par l'ONU n'est pas rassurant, il annonce une forte hausse des émissions de carbone. Un constat dangereux et annonciateur de grands dérèglements qui auront des effets sur tout le monde vivant.

Les professionnels s’alarment du déclin du nombre d’espèces animales. Ils alertent sur le recul massif des vertébrés sur Terre, à la fois en nombre d’animaux et en étendue.

Plus d'un million d'espèces pourraient disparaître si rien ne change.

Si le constat de la destruction des abeilles est acté, trois néonicotinoides ont été interdits, des dérogations peuvent être prises, guère d’hésitation pour la betterave en 2020… Quant

au glyphosate, son interdiction est repoussée à cinq ans par l'Union européenne.

Il ne faut pas fâcher les gros agriculteurs en les privant de pesticides et d'engrais.

En raison des activités humaines, la planète a pris au moins 1°C depuis l'ère préindustrielle. Le réchauffement climatique n'est donc plus une menace, il est à l'œuvre : des périodes de chaleur plus fréquentes, la fonte des glaciers, la menace de disparition des récifs coralliens, la multiplication des feux de forêts, le développement de la pauvreté, l'accès à l'eau et à la nourriture étant de plus en plus difficile pour un grand nombre d'humains, l'augmentation des réfugiés climatiques…

La France, quand elle prend des mesures, c'est toujours pour demain… comme l'interdiction des plastiques en 2040.

Un mépris des enfants et des générations à venir !

Démocratie

Du grec "dêmokratia" qui signifie le pouvoir (kratos) au peuple (dêmos).

Nom commun féminin

On peut rêver d'une démocratie qui prônerait l'unité du genre humain, refuserait toutes discriminations, respecterait la laïcité, combattrait les inégalités économiques et sociales, favoriserait la prévention, rejetterait la répression… une démocratie universaliste.

On peut rêver d'une démocratie qui respecterait les droits fondamentaux humains dans *la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes*, comme proclamé en 1945 dans le préambule de la Charte de l'ONU.

On peut rêver d'une démocratie qui respecterait ce qui est inscrit dans le préambule de sa constitution de 1946: le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines.

On peut rêver d’une démocratie qui respecterait l’article 1 de sa constitution de 1958 modifié lors de la réforme constitutionnelle de juillet 2008 avec l’ajout de cet alinéa: *La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.*

Pourtant, le sexe est encore le deuxième motif de discrimination dans le monde du travail en France (10e baromètre des discriminations perçues dans l'emploi du Défenseur Des Droits, 2018) avec toujours :

- les écarts de rémunération
- les écarts dans les augmentations annuelles
- Les écarts dans les promotions
- Peu de parité dans les instances décisionnaires (économiques, politiques, juridiques…)
- Peu de parité parmi les plus grosses rémunérations

Encore beaucoup de chemin à parcourir !

On peut être dans une démocratie et pourtant voir l'intérêt individuel l'emporter sur l'intérêt général, le peuple devenir une somme d'individus marqués par leur naissance, leur origine sociale, leur salaire, leur habitat… la privatisation des services publics portée par la liberté des marchés. Un exemple, l'École publique qui permettait l'émancipation et la construction de citoyens est captée par le monde libéral : baisse des moyens, réécriture des programmes, orientations scolaires, réduction de la formation professionnelle…

Vigilance et résistance !

Éducation

Du latin ex-ducere, guider, conduire hors

Nom commun féminin

Par l'éducation, l'enfant prend conscience de son appartenance à l'humanité et de sa participation à son développement, à son émancipation. Il comprend qu'il est un sujet actif, qu'il n'est pas cantonné à être un objet, qu'il peut sortir d'une obéissance passive pour une attitude créatrice. Par l'éducation, l'enfant devient acteur et auteur de ses apprentissages dans tous les domaines de la vie.

Que ce soit pour développer ses facultés personnelles

Que ce soit pour connaître et pratiquer les usages de la société

Que ce soit pour reconnaître les aptitudes particulières d'humains

Mais l éducation ne se réduit pas à l'école, elle irradie tous les espaces et les temps que fréquente l'enfant. Elle est l'un des droits

fondamentaux de l'enfant définis par la Convention internationale des droits de l'enfant :

Droit à une identité

Droit à la santé

Droit à l'éducation

Droit à la vie en famille

Droit d'être protégé de la violence

Droit de s'exprimer

Droit d'être protégé de la guerre

Droit d'être protégé de l'exploitation

Droit à l'égalité et au respect des différences

Chaque enfant doit avoir les mêmes droits, quelles que soient ses origines, sa couleur de peau, sa religion, sa langue ou de culture, qu'il soit un garçon ou une fille, qu'il soit handicapé ou pas.

Fraternité

Du latin fraternitas, -atis

Nom commun féminin

La Fraternité est inscrite dans l'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.* » Elle implique la solidarité qui est un bien précieux qui s'exerce avec elle**.** C'est ce qui permet de vivre chacun et tous, de penser l'avenir de tous et de chacun.

La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » bien que sur tous les frontons des établissements publics n'essaime pas dans toute la société. Elle se déploie partiellement dans l'entre soi (famille, immeuble, quartier…) dans les classes défavorisées, et plus largement dans les classes privilégiées, car la société est organisée pour elles.

L’avenir des acquis de solidarité et de fraternité du Conseil national de la résistance est en danger.

La fraternité ne peut vivre dans une société que si elle est exercée dès le plus jeune âge. L’éducation nationale en est responsable, mais en plaçant la compétition dès la maternelle en évaluant, en comparant, en mettant en concurrence… elle concourt à son effacement.

Gouverner

Du latin gubernare, diriger un navire, du grec kubernân)

Verbe transitif 1er groupe

Gouverner, c'est :

- diriger un État, l'administrer, avec un gouvernement

- diriger une embarcation, l'orienter avec un gouvernail

- diriger un peuple, le commander, l'influencer avec des gouvernants

- ou éduquer des enfants avec une gouvernante

Et en démocratie ?

La démocratie devrait être le gouvernement du peuple, par le peuple, et pour le peuple. Il devrait représenter « tous et chacun », et prendre en considération non seulement la population dans son ensemble, mais aussi chacun de ses individus.

Mais aujourd'hui, le gouvernement décide seul pour le peuple et avec de moins en moins l'appui des parlementaires :

Il gouverne par ordonnances et ainsi évite les discussions et les amendements au Parlement pour l'adoption d'une loi ou d'une mesure (article 38 de la Constitution). Ainsi les *Ordonnances Macron* dès le 22 septembre 2017 ont réformé profondément le droit du travail avec notamment la négociation collective, la signature d'accords dans les plus petites entreprises, la fusion des institutions représentatives du personnel et la rupture du contrat de travail.

Et plus récemment, 62 ordonnances ont été prises depuis le 25 mars 2020 face à l'épidémie de COVID-19 : chômage partiel, aides exceptionnelles, temps de travail, élections, justice....

Il gouverne par le 49.3, utilisé discrètement le samedi 29 février 2020 pour faire passer sans vote la réforme des retraites à l'Assemblée nationale.

Il gouverne également par la peur (terrorisme, guerre, épidémie…)

Quelques synonymes de gouverner qui correspondent à cet état des lieux : administrer, commander, dominer, freiner, gérer, influencer, instruire, manier, maîtriser, manœuvrer, orienter, présider, régenter, régir, régner.

Hospitalier

Du latin « hospes, hospitis » désigne aussi bien « celui qui reçoit » que « celui qui est reçu », suivi du suffixe « arius », « ier » en français.

Sous quelles conditions, la France fait-elle preuve d'hospitalité ?

Le 1er août 2018, l'Assemblée nationale française adopte définitivement le projet de loi « Asile et immigration » par 100 voix pour, 25 contre et 11 abstentions, avec un nombre d'absents remarquable. Elle est promulguée le 10 septembre 2018.

Les inquiétudes des associations d'aide aux migrants et du Défenseur des droits :

– pour faciliter les reconduites à la frontière, le texte permet un allongement de la durée maximale du séjour en centre de rétention jusqu'à 90 jours, y compris pour les familles et leurs enfants avant le renvoi des personnes vers leur pays d'origine ;

– la réduction du délai (120 à 90 jours) pour déposer une demande d’asile après l’entrée en France ;

– la réduction à six mois du délai (au lieu de 11) de l’instruction de la demande, recours compris ;

– augmentation de la durée maximale de la rétention administrative, portée de 45 à 90 jours

– augmentation de 16 à 24 heures de la durée de la retenue administrative pour vérifier le droit au séjour, et renforcement des pouvoirs d’investigation.

– le durcissement de l’accès à la nationalité française pour les jeunes nés à Mayotte

– la multiplication des mesures de surveillance à l’encontre des personnes étrangères ;

– le fichage des mineurs isolés

Des mesures législatives viennent compléter cette loi, entre autres :

Décret du 30 décembre 2019 :

– si les demandeurs d’asile peuvent toujours prétendre à l’ouverture de droits à la Protection Universelle Maladie (PUMA), ils doivent

néanmoins maintenant respecter un délai de carence de trois mois avant de pouvoir y prétendre.

– un niveau de langue B1 oral et écrit est à justifier pour certaines demandes de nationalité française à compter du 1er avril 2020. Avant ce décret, il était uniquement demandé un niveau B1 oral, notamment pour les demandes de naturalisation.

Pour suivre les évolutions des droits des étrangers, le site :

http://www.info-droits-etrangers.org/actualites/

Identité

Du bas latin identitas, -atis, du latin classique idem, le même)

L'identité marque la différence autant que la ressemblance.

L’identité est aussi ce qui rassemble des personnes qui se ressemblent et forment alors un collectif, celui des Français, des parisiens, des enseignants, des scientifiques, des femmes…

Quant à l’identité culturelle, elle peut se définir comme un ensemble de représentations et de pratiques considérées comme caractéristiques d’un groupe particulier.

On peut être égal sans être identique, ainsi on ne justifie pas les inégalités sous prétexte de respect de la diversité !

Le droit à la différence permet le pluralisme, l’ouverture et évite l’uniformité, l’isolement

Et dans les faits ?

L’identité se contrôle, on demande à voir… surtout quand la nationalité française ne se voit pas, c’est alors le contrôle au faciès.

L’identité enferme dès le plus jeune âge dans des quartiers, cités, zones d’éducation prioritaire. Des « collectifs » imposés !

L’identité uniformise selon les religions, les cultures et encourage les préjugés

L’identité privilégie ceux qui ont les origines sociales les plus reconnues : emplois, filières éducatives, résidences… et discrimine les autres.

L’identité se précise : sociale, culturelle, religieuse, judiciaire, sexuelle, professionnelle, civile, nationale, régionale…

Journal

Du provençal jornal, jornau ; du catalan jornal ; de l'italien giornale ; du latin diurnalis, dérivé de diurnus, diurne.

Nom commun masculin

Le journal informe, exprime, relate, critique, distrait…

Quotidien, hebdomadaire, mensuel, d'opinion, satyrique, en ligne, électronique, gratuit, télévisé, le journal scolaire, personnel, de bord…

La liberté d'expression est essentielle, elle est définie par la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 qui dispose que « *tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit*. ».

En France, Le Conseil constitutionnel réaffirme en 1994 que la liberté d'expression est une « *liberté fondamentale d'autant plus précieuse que son existence est une des garanties essentielles du respect des autres droits et libertés*. »

Le 7 janvier 2015, le numéro 1177 paraît…

… mais à 11 h 30, l'équipe de Charlie est victime d'un attentat.

Pourtant le 14 janvier 2015 un numéro paraît…

… et le 25 février 2015, la publication repart.

Cinq ans après, la revue toujours présente publie ce numéro spécial en préface du procès qui s'ouvre ce mercredi.

Et pourtant, cette liberté d'expression est remise en cause le 7 janvier 2015, ses extrémistes assassinent des hommes et des femmes dont leur métier est d'écrire, de

dessiner, de critiquer, de caricaturer, d'informer… mais l'horreur et la douleur de cet attentat n'affaiblit pas cette liberté. La conscience de son importance s'est même élargie, développée chez tous les citoyens. Cependant, la vigilance est de mise, car la liberté d'expression gêne les défenseurs des dogmes, des doctrines, des préceptes religieux…

Korczak Janusz

De son vrai nom Henryk Goldszmit, né à Varsovie le 22 juillet 1878, mort le 6 août 1942 à Tréblinka

Nom propre

Toute la vie et la pensée de Korczak ont été vouées à l'enfant, à sa protection, à sa dignité, à ses droits.

Dès 1914, il s'intéresse à l'enfance et demande la création d'une association internationale pour la protection de l'enfance.

En 1919, la Société des Nations (SDN) est créée. Elle met en place un Comité de protection de l'enfance, c'est le début de la reconnaissance des Droits de l'Enfant au niveau international. Korzack suit les travaux du Comité et publie *Comment aimer un enfant*.

En 1924, la SDN adopte la Déclaration de Genève. Le texte reconnaît l'existence de droits spécifiques aux enfants avec la responsabilité des adultes.

Déporté en 1942 dans le camp de Treblinka avec les enfants de son orphelinat dans le ghetto de Varsovie qu'il ne voulait pas abandonner, Janusz Korczak ne reviendra pas.

En 1979 la Pologne, en se référant à Korczak propose à l'ONU de rédiger une Convention relative aux droits de l'enfant. Contrairement à la Déclaration des droits de l'enfant de 1959, elle doit être contraignante pour les États. Mais cette Convention ne sera adoptée que 10 ans plus tard.

Afin de favoriser la prise de conscience des États et leur action la protection et la garantie des droits de l'enfant l'ONU déclare 1979 : Année internationale des droits de l'enfant.

Le 20 novembre 1989, la Convention internationale est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies. Le 2 septembre 1990, la Convention entre en vigueur.

Le 26 janvier 1990, elle est signée par la France

Le 7 août 1990, elle est ratifiée.

En 2019, la Convention internationale des droits de l’enfant est ratifiée par 196 États sur 197, seuls les États-Unis ne l’ont pas ratifiée.

Liberté

Du latin libertas, -atis

Nom commun féminin

Dans la devise de la République « Liberté, Égalité, Fraternité », *Liberté* signifie que la contrainte et le devoir ne peuvent venir que des lois établies par l'Assemblée nationale, librement élue par le peuple.

La liberté, c'est aussi l'état d'une personne qui n'est ni prisonnière ni sous la dépendance de quelqu'un et agit selon sa propre volonté, dans le cadre d'un système politique ou social, dans la mesure où l'on ne porte pas atteinte aux droits des autres et à la sécurité de tous.

La *liberté* est à la fois individuelle, civile et politique.

L'éducation vise un citoyen libre et autonome capable d'évaluation critique, de penser par lui-même, tout en restant solidaire et en participant au processus de délibération et de décision. Un citoyen se reconnaissant membre à part entière

de l’humanité, exerçant et défendant les Droits humains dans l’espace public commun et au sein de sa famille.

La liberté peut se préciser et donc se limiter, comme :

Liberté d'association

Liberté de la presse

Liberté de penser

Liberté politique

Liberté d'enseignement

Liberté individuelle

Liberté du culte, liberté de conscience

Liberté d'esprit

Liberté de mœurs

Liberté de mouvement

Liberté du travail

Liberté syndicale

Liberté économique

Liberté d’entreprendre

Liberté de la vie privée

Liberté de langage

Liberté de réunion

Liberté naturelle

Liberté surveillée